



ENQUETE DE POPULATION SUR LE RISQUE INONDATION DANS LE GARD - SEPTEMBRE & OCTOBRE 2009

Suite aux inondations des 8 et 9 septembre 2002, le Conseil général du Gard a mis en place une politique globale de lutte contre les inondations, ces dernières constituant le principal risque affectant l'ensemble du département. Dans le cadre de cette politique, le Conseil général du Gard, en 2005, puis en 2009 (en partenariat avec le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle), a chargé l'Institut Ipsos de mesurer le niveau de sensibilisation et la culture du risque « inondation » auprès de la population gardoise. C'est dans ce cadre que du 23 septembre au 1er octobre 2009, 1353 personnes constituant un échantillon représentatif de la population du Gard et de 24 communes de l'Hérault (Vidourle) âgée de 15 ans et plus ont été interrogées par téléphone.

I - Perception du risque inondation

La majorité des habitants de la zone concernée par l'enquête en 2009 (département du Gard et 24 communes de l'Hérault du bassin versant du Vidourle) juge le risque inondation dans leur commune important (59%). Parmi eux, 22% considèrent même le risque « très important ».

On constate que le niveau de risque perçu dans le Gard est le même qu'en 2005: 59% des Gardois y jugeaient déjà le risque inondation important dans leurs communes. La proportion de Gardois qui considèrent le risque « très important » reste également la même (22%).

Logiquement, les habitants dont la commune a déjà subi une ou plusieurs inondations jugent le risque plus élevé que les habitants des autres communes : 73% y considèrent le risque important (pas d'évolution depuis 2005 et à périmètre constant) contre 18% de ceux des communes qui n'ont jamais connu d'inondations (+1 point à périmètre constant).

Or parmi les habitants sondés, 73% habitent dans une commune qui a déjà subi une ou plusieurs inondations. Parmi eux, **33% se souviennent particulièrement des inondations de 2002** qui ont touché leur commune, 19% de celle de 1988, 18% de celles de 2003 et 10% de celle de 2005.

C'est dans les bassins versant du Vistre-Rhône et de Rhône-Camargue que le risque est jugé le plus critique.

Selon 63% des habitants du bassin versant de Vistre-Rhône, le risque inondation est important (+9 points par rapport à 2005). Parmi eux, 22% jugent même ce risque « très important » (+3 points). Dans le bassin de Rhône-Camargue, ce sont 60% des habitants qui considèrent le risque d'inondation important (-2 points). Parmi eux, 25% jugent le risque « très important » (+2 points).

Dans le bassin versant du Vidourle, la majorité des habitants (53%) juge également le risque important (dont 21% « très important »).



Dans les bassins versants des Gardons et de la Cèze, le risque est considéré légèrement moins important (respectivement 47% et 45%, dont 15% « très important » pour chacun des bassins). Il reste constant dans le bassin des Gardons mais progresse dans celui de la Cèze (+ 8 points).

C'est dans le bassin de l'Hérault-Tarn qu'il semble le plus limité : 23% des habitants y jugent le risque important (-9 points). Seuls 8% des habitants estiment le risque « très important » (+2 points).

C'est donc dans les bassins du Vistre-Rhône et de la Cèze que le risque évolue le plus significativement à la hausse (respectivement +9 points et +8 points) et dans le bassin du Hérault-Tarn le plus à la baisse (-9 points).

La population a bien intégré le caractère récurrent du risque inondation : près de la moitié des habitants juge le risque d'inondation dans leur commune ni plus ni moins important que par le passé (44%). Pour 32% des répondants, ce risque est toutefois « moins important » qu'auparavant (+10 points par rapport à 2005 et à périmètre constant) alors que seuls 17% le jugent « plus important ». **L'augmentation du nombre de personnes jugeant ce risque moins important que par le passé** est sans doute à relier à la réalisation, au cours des dernières années, d'un certain nombre de projets de prévention. Il faudra néanmoins rester vigilant à ce que cette progression du « sentiment de protection » ne devienne « inconscience par rapport au risque ».

Dans le détail, c'est dans les bassins de Rhône-Camargue (+ 15 points) et des Gardons (+ 13 points) que la proportion d'habitants jugeant le risque moins important qu'autrefois progresse le plus par rapport à 2005.

Pour la majorité des 17% d'habitants qui jugent le risque d'inondation dans leur commune plus important que par le passé, c'est l'urbanisation des zones inondables qui est la principale cause de cette aggravation (53% ; -2 points), devant le manque d'entretien des cours d'eau (40% ; -7 points), le réchauffement de la planète (34% ; +3 points) ou les pratiques agricoles (6% ; +1 point).

II - Niveau et sources d'information sur le risque inondation

Les différents indicateurs présents dans cette enquête mettent en évidence une amélioration significative du niveau d'information des administrés.

Les habitants relèvent par ailleurs l'importance de l'information pour diminuer le risque inondation, et ce car nombre d'entre eux ont appris à leur dépend les conséquences d'un manque de connaissance et de préparation. Un tiers des habitants sondés dit en effet avoir subi au moins une inondation (+2 points). Or cette (ou ces) inondation(s) a occasionné dans 39% des cas des dégâts importants. Pourtant, **69% des victimes d'inondation ne savaient pas avant l'inondation de leur lieu de résidence qu'il se trouvait dans une zone susceptible d'être inondée.** Chez les victimes d'inondations ayant entraîné des dégâts importants, cette proportion s'élève même à 74%.



On observe tout de même une évolution positive : la proportion de sondés ayant eu connaissance a priori du risque a augmenté (+5 points par rapport à 2005).

Cet enseignement positif est corroboré par l'augmentation du nombre d'habitants qui disent avoir déjà reçu des informations sur le risque inondation (39%, +7 points à périmètre constant), que ce soit dans les communes qui ont déjà subi une ou plusieurs inondations (42% ; +7 points à périmètre constant) ou celles qui n'en ont pas connu (31% ; +9 points à périmètre constant).

La proportion de personnes informées a particulièrement progressé dans le bassin de la Cèze (+14 points ; 36%), des Gardons (+13 points ; 36%) et du Vistre-Rhône (+11 points ; 39%). C'est dans le bassin de Rhône-Camargue et du Vidourle que l'on est le plus informé (respectivement 46% et 43%).

Lorsque les habitants ont reçu des informations, il s'agissait le plus souvent des consignes à tenir en cas d'inondation (63% ; -5 points) ou des mesures de sécurité prévues dans l'école de leurs enfants (52% ; plus forte progression avec +16 points). Une minorité mentionne également les mesures de protection collective (49% ; +2 points), le plan de sauvegarde prévu dans leur commune en cas d'inondation (47% ; -8 points), les zones inondables de leur commune (43% ; -17 points), les mesures de protection individuelle (33% ; -7 points) ou les procédures d'indemnisation (18% ; -6 points). A noter en particulier, la forte baisse sur la connaissance des zones inondables de la commune (-17% entre 2005 et 2009). A signaler aussi par bassin versant, des chiffres supérieurs sur les bassins versants de Rhône-Camargue (70% pour les consignes à tenir en cas d'inondation, 68% pour le plan communal de sauvegarde) et sur le Vidourle (64% pour les mesures de protection collectives, 58% pour les zones inondables de la commune).

Les habitants disent avoir avant tout été informé par leur Mairie (67%), loin devant l'établissement scolaire de leur(s) enfant(s) (25%), le Conseil général (22%), les services de l'Etat (14%) ou le Conseil régional (10%). Les autres organismes ou institutions suggérés ne sont cités que par moins de 10% de la population sauf sur le bassin du Vidourle où le syndicat de rivière obtient un pourcentage bien supérieur (15%) à la moyenne générale qui est de 4%. A noter aussi sur le bassin de Rhône - Camargue le poids très fort de la mairie (83%) et sur celui de l'Hérault- Tarn celui du Conseil Général (31%).

Pourtant, parmi eux, seule une minorité a connaissance des principaux documents sur le risque inondation mis à leur disposition par les services de l'Etat: et les collectivités territoriales : 37% ont connaissance du PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation (en 2005 seules 20% des personnes s'estimant informées citaient ce plan comme source d'information), 34% de la plaquette de leur mairie sur la gestion de crise (plan communal de sauvegarde), 28% de la plaquette sur les gestes essentiels en cas d'inondation) et 8% de l'IAL (Information Acquéreur Locataire).



Le principal vecteur d'information sur les risques d'inondation semble en réalité être la presse écrite régionale. Parmi les habitants qui se considèrent informés, 79% expliquent en effet avoir lu des articles sur le risque inondation dans la presse écrite, contre seulement 30% sur internet (33% pour les moins de 35 ans). C'est pour 84% dans la presse régionale (Midi Libre...) qu'ils ont lu ces articles. Le journal municipal est également cité par 35% des sondés, devant le journal du Conseil Général (31%), le journal de la Région (22%) ou le journal d'un syndicat de rivière (7%). Au niveau des bassins versants, on obtient des résultats supérieurs aux moyennes départementales pour le journal du Département sur les bassins versants de l'Hérault-Tarn (45%) et des Gardons (40%), pour le journal de la Région sur le bassin versant de Rhône - Camargue (33%) et surtout pour le journal du syndicat de rivière sur le bassin versant du Vidourle (23%).

Lorsque les habitants disent avoir lu des articles sur internet, c'est principalement sur le site de leur Mairie (28%), de la Préfecture (18%), de la DDE (13%), de l'ORIG (9%) ou de L'Observatoire Régional des Risques Naturels (9%).

Une marge de progression semble encore exister puisque quel que soit le bassin versant ou le niveau de risque, la majorité des habitants déclare ne pas avoir reçu d'informations sur le risque inondation (61%). En effet, la majorité d'entre eux ne connaît pas les repères de crue dans leur commune (64%), y compris dans les zones à risque fort (53%) et connaît mal les procédures ou précautions à prendre pour faire face à une inondation (57% ; 55% dans les zones à risque fort).

L'ensemble des habitants (déjà informés ou non), **pour pallier ces lacunes, est d'abord en attente d'informations sur les zones inondables de leur commune** (27% ; +10 points), devant le plan de sauvegarde prévu dans leur commune en cas d'inondation (20% ; -6 points), les mesures de sécurité prévues dans l'école de leurs enfants (20% ; +3 points), les consignes à tenir en cas d'inondation (18% ; -4 points), les mesures de protection collective (17% ; -4 points), individuelle (13% ; +5 points) et les procédures d'indemnisation (12% ; -1 point).

III - Adoption de mesures de protection de l'habitat

Le taux d'équipement contre le risque inondation reste quant à lui assez faible, même s'il progresse légèrement, de pair avec le niveau d'information : 16% des habitants affirment que leur lieu de résidence est équipé contre le risque inondation (soit +3 points à périmètre constant) et même 19% de ceux qui ont déjà vécu au moins une inondation ayant affecté leur résidence ou leurs biens. Le taux d'équipement, assez logiquement, est légèrement plus important dans les zones à risque fort (17%).

Près du tiers des habitants s'étant équipés ont rehaussé le vide sanitaire (32%), mis hors d'eau les installations électriques ou la chaudière (31%), voire même décidé d'habiter au premier étage (31%). D'autres aménagements, moins fréquents, ont également pu être réalisés : installation de matériaux résistants à l'eau (19%), installation d'une ouverture sur le toit pour faciliter l'évacuation (18%), pose de batardeaux (15%) ou création d'un espace refuge (11%).



Il existe cependant une contradiction entre la légère progression du nombre de personnes affirmant avoir équipé leur lieu de résidence (+3%) et la diminution significative de l'ensemble des différentes mesures de protection de l'habitat réalisés (entre -4 et -16% par rapport à 2005, en particulier pour la mise hors d'eau des installations électriques, création d'un espace refuge, matériaux résistants à l'eau). Les résultats dans ce domaine sont donc pour le moment peu encourageants.

En effet, nombreux sont encore les habitants qui expliquent l'absence d'équipement de leur résidence par l'absence de risque qu'elle soit inondée (69%). Cette explication reste la première avancée, loin devant le fait que la décision de l'équiper ne dépend pas de soi (26%), le fait de ne pas savoir quoi faire pour l'équiper (15%), l'inefficacité de ces équipements (9%) ou leur prix (7%). On constate, de plus, que l'ensemble des raisons évoquées pour expliquer le manque d'équipement ont diminué par rapport à 2005.

Si certains évoquent sans doute l'absence de risque d'inondation à bon escient, il reste inquiétant que la majorité des personnes habitant une commune dans laquelle ils jugent eux-mêmes le risque d'inondation important (59%), voire même « très important » (53%) donne cette explication en premier. Parmi les personnes dont la résidence a déjà été inondée au moins une fois, on note même que 49% avancent toujours cet argument.

Dans ces conditions, on ne peut se réjouir complètement du fait que 89% des habitants disent se sentir en sécurité dans leur résidence lorsqu'il y a une alerte inondation dans leur commune.

On ne peut en effet exclure une certaine tendance à l'insouciance, voire à l'inconscience de certains, ou au fatalisme devant le risque inondation.

IV - Mesures de prévention et de protection contre le risque inondation

La confiance des habitants dans leur municipalité participe vraisemblablement au sentiment de sécurité évoqué précédemment. Pour la majorité d'entre eux, la commune est en effet l'acteur qui contribue le plus à réduire le risque inondation (57%) devant le Département (33%), la Région (31%), les syndicats de rivière (16%) et l'Etat (16%). A noter la forte progression pour les trois premiers acteurs depuis 2005 (+9 à +12 points).

Ils sont par ailleurs majoritairement persuadés que des mesures ont été prises sur leur commune pour limiter le risque d'inondation : travaux sur les rivières (56%), interdiction de construction en zone inondable (55%), construction de bassins de rétention (52%). Seule une minorité pense néanmoins que des travaux sur les digues (37%) ou des délocalisations d'habitations en zone inondable (16%) ont été réalisés sur leur commune.

A noter cependant des disparités par bassin versant : la construction de bassins de rétention sur le Vistre-Rhône (68%), la construction et la réalisation de travaux sur les digues sur le Vidourle (44%) et Rhône-Camargue (39%) [contre 30% ou moins sur les autres bassins versants], la délocalisation d'habitations en zone inondable sur l'Hérault-Tarn (23%).

Enfin, quand on interroge les habitants sur les mesures à mettre en place en priorité pour diminuer le risque inondation, ils mentionnent logiquement en premier, à 68%, **l'arrêt de la**



construction en zone inondable (il s'agit de la principale raison qui explique l'augmentation du risque inondation, pour ceux qui sont de cet avis) et un **meilleur entretien des rivières** (45%), mesures déjà évoquées en 2005. Mais c'est **l'amélioration de l'information des citoyens** sur les procédures à suivre en cas de crue et d'inondation qui, avec 30% des citations, affiche la plus forte progression avec +14 points en quatre ans.

Cette nouvelle enquête montre que la population a bien intégré le caractère récurrent du risque inondation. Parallèlement, elle met en évidence une augmentation du nombre de personnes jugeant ce risque moins important qu'auparavant, tendance qui peut en partie s'expliquer par la réalisation, au cours des dernières années, d'un certain nombre de projets de prévention. Les efforts réalisés en matière d'information semblent également porter ses fruits : les différents indicateurs présents dans ce sondage révèlent une amélioration du niveau d'information des administrés. Il reste que cette conscience du risque (pour la commune) et cette amélioration du niveau d'information ne se traduisent pas nécessairement par la prise de mesures individuelles de protection. Signe d'insouciance ou de fatalisme, le niveau d'équipement des foyers reste modeste, malgré une très légère progression...